



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

**Q.627**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

(03/93)

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES  
DE SIGNALISATION**

---

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES  
DE SIGNALISATION – PROCÉDURES  
LOGIQUES POUR LE SYSTÈME  
DE SIGNALISATION N° 7 AU DÉPART  
(SOUS-SYSTÈME UTILISATEUR RNIS)**

**Recommandation UIT-T Q.627**

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

---

## AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes que les Commissions d'études de l'UIT-T doivent examiner et à propos desquels elles doivent émettre des Recommandations.

La Recommandation UIT-T Q.627, élaborée par la Commission d'études XI (1988-1993) de l'UIT-T, a été approuvée par la CMNT (Helsinki, 1-12 mars 1993).

---

## NOTES

1 Suite au processus de réforme entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le CCITT n'existe plus depuis le 28 février 1993. Il est remplacé par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) créé le 1<sup>er</sup> mars 1993. De même, le CCIR et l'IFRB ont été remplacés par le Secteur des radiocommunications.

Afin de ne pas retarder la publication de la présente Recommandation, aucun changement n'a été apporté aux mentions contenant les sigles CCITT, CCIR et IFRB ou aux entités qui leur sont associées, comme «Assemblée plénière», «Secrétariat», etc. Les futures éditions de la présente Recommandation adopteront la terminologie appropriée reflétant la nouvelle structure de l'UIT.

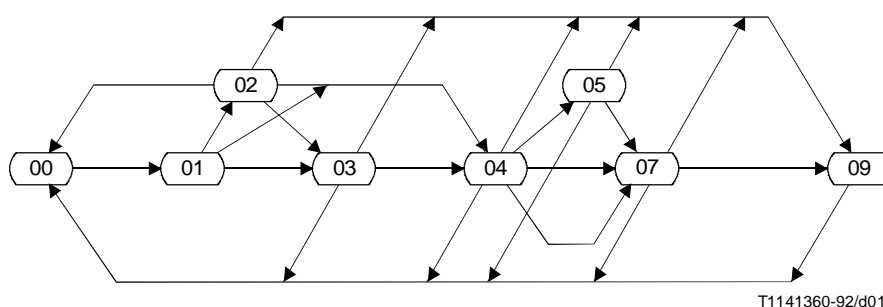
2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1994

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION –  
PROCÉDURES LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE SIGNALISATION  
AU DÉPART (SOUS-SYSTÈME UTILISATEUR RNIS)**

(Helsinki, 1993)



T1141360-92/d01

<i>Numéro de l'état</i>	<i>Description de l'état</i>	<i>Référence du feuillet</i>	<i>Temporisateurs</i>
00	Repos	1, 8	
01	Attendre information établissement appel	1	
02	Attendre essai de continuité	2	$t_1, t_2$
03	Attendre indicateur de continuité	3	$t_2$
04	Attendre adresse complète	5	$t_2$
05	Attendre réponse	5	
07	Répondu	6	
09	Attendre RLC	8	$t_3, t_7$

FIGURE 1/Q.627

**Diagramme synoptique pour le système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)**

### Temporisateurs de surveillance applicables au système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)

$t_1 = 2$ s	Attente de contrôle de continuité
$t_2 = 20 - 30$ s	Attente de signal d'adresse
$t_3 = 4 - 15$ s	Attente de fin de libération après libération
$t_7 = 1$ minute	Arrêt d'émission renouvelée de libération sur temporisateur $t_3$

### Informations contenues dans les FITE et BITE

Pour plus de précisions sur les informations contenues dans les FITE et BITE ci-après, voir le contenu des messages correspondants indiqués dans la Recommandation Q.763:

FITE A	Message initial d'adresse (IAM) ( <i>initial address message</i> )
BITE 47	Message de progression d'appel (CPG) ( <i>call progress message</i> )
BITE 48	Message de connexion (CON) ( <i>connect message</i> )
BITE X	Message d'adresse complète (ACM) ( <i>address complete message</i> )
BITE Y	Message de réponse (ANM) ( <i>answer message</i> )

### Procédures non indiquées

Etant donné qu'elles sont sans rapport avec l'interfonctionnement ou que leur utilisation n'a pas encore été définie, les procédures relatives aux messages présentés ci-dessous ne sont pas indiquées dans les procédures logiques:

BLO	CGU	FRJ	UBA
BLA	CGUA	GRA	UBL
CCR	CQM	GRS	UCIC
CFN	CQR	LPA	USR
CGB	FAA	OLM	
CGBA	FAR	RSC	

### Procédures de défaillance indiquées

$P_1$ (Etat 02)	Echec de contrôle de continuité
$P_2$ (Etat 02)	Echec de contrôle entre commutateurs
$P_3$ (Etat 07)	Echec de réception de RES

FIGURE 2/Q.627

### Notes relatives au système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)

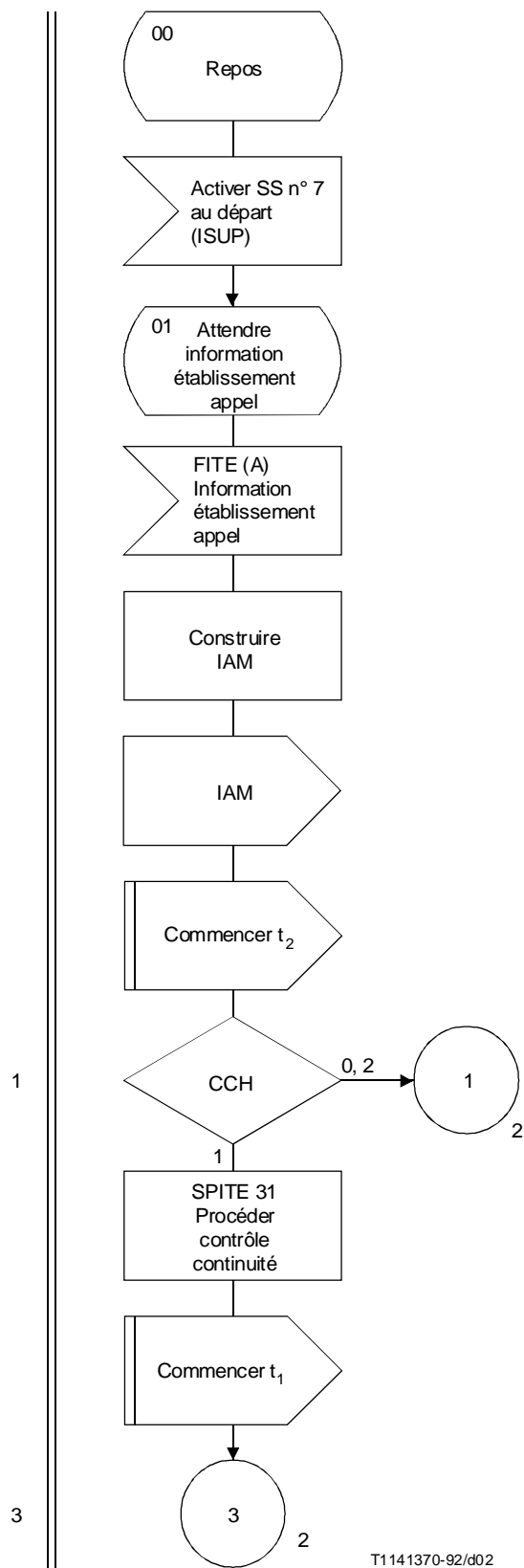


FIGURE 3/Q.627 (feuillet 1 sur 8)  
 Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)

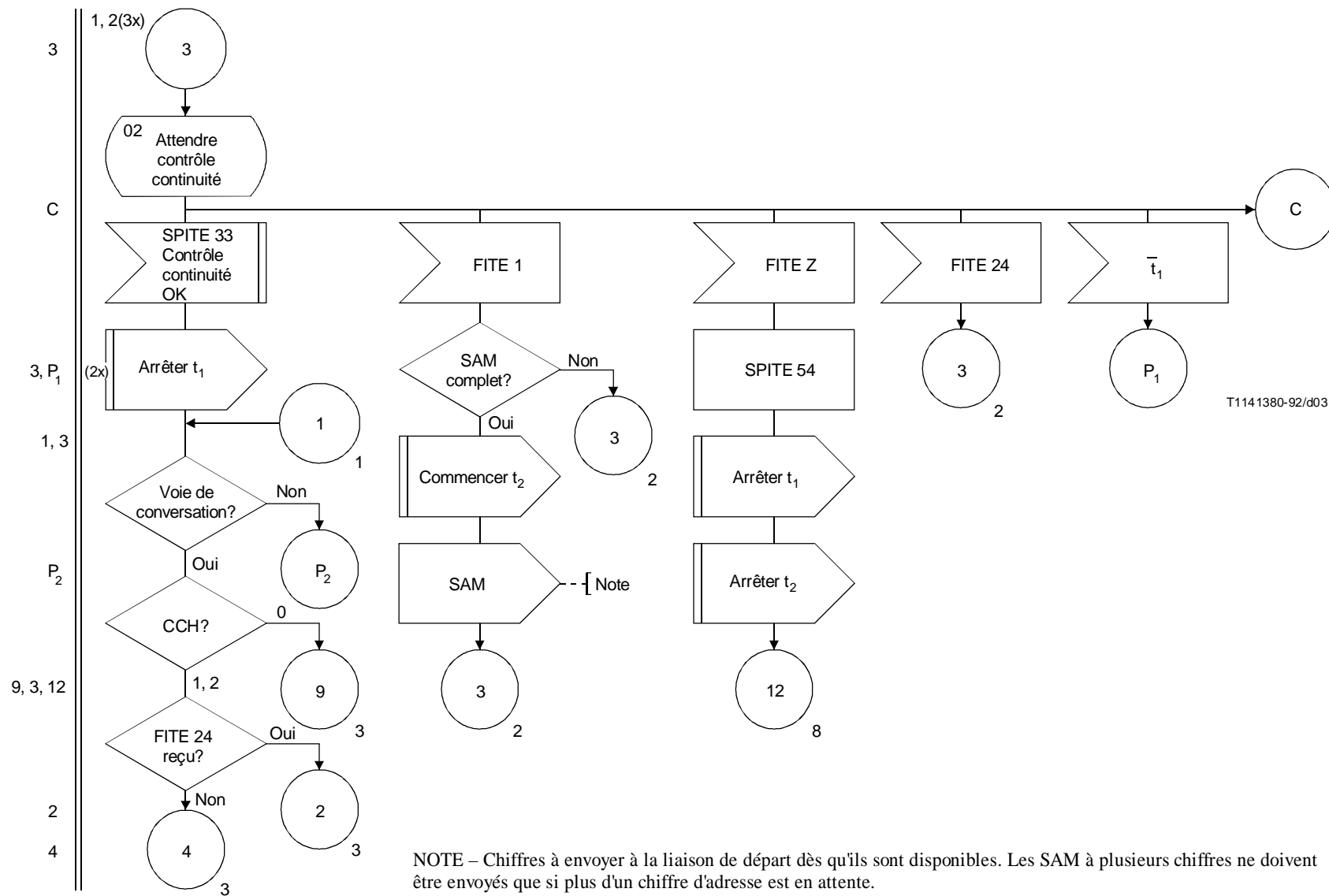
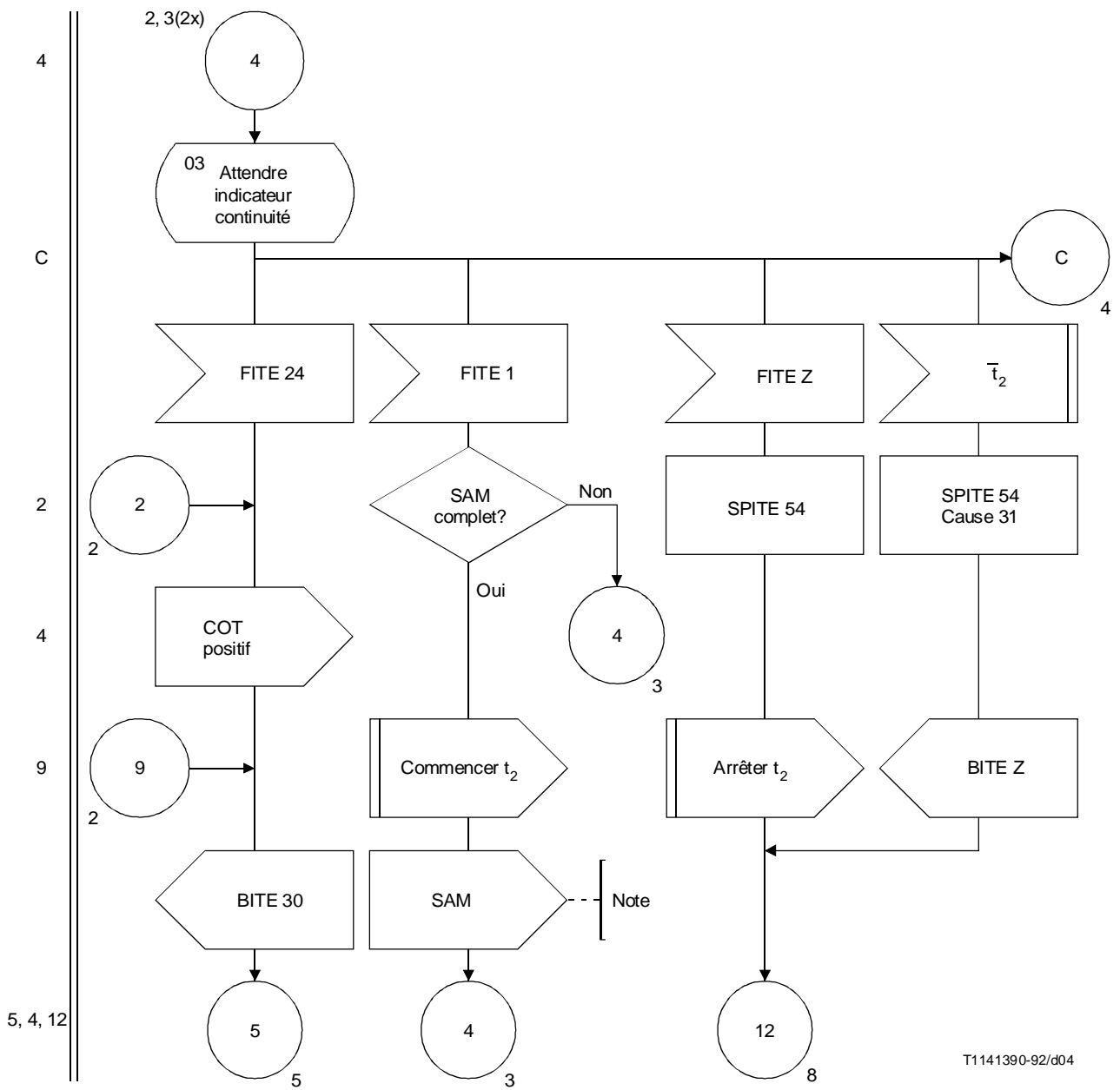


FIGURE 3/Q.627 (feuillet 2 sur 8)  
Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)



T1141390-92/d04

NOTE – Chiffres à envoyer à la liaison de départ dès qu'ils sont disponibles. Les SAM à plusieurs chiffres ne doivent être envoyés que si plus d'un chiffre d'adresse est en attente.

FIGURE 3/Q.627 (feuillet 3 sur 8)  
**Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)**

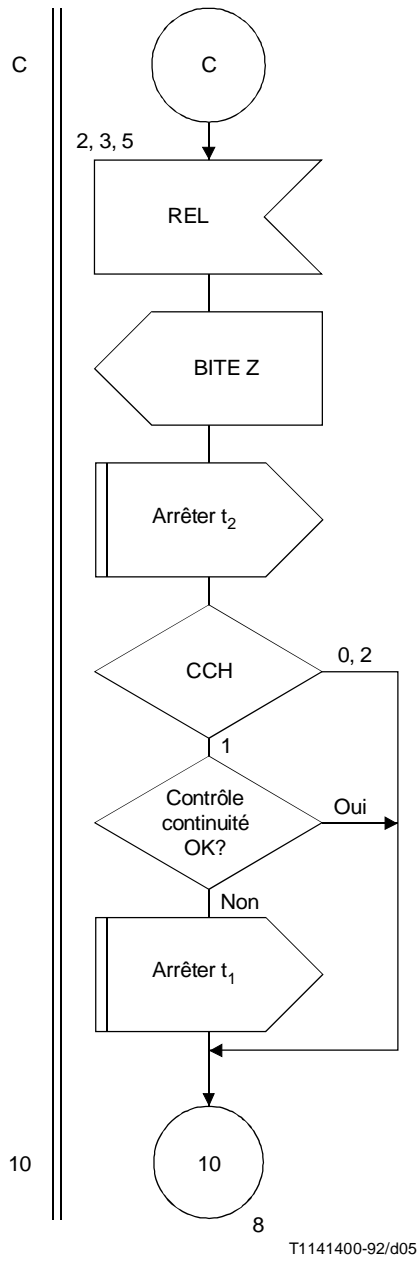


FIGURE 3/Q.627 (feuillet 4 sur 8)  
 Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)





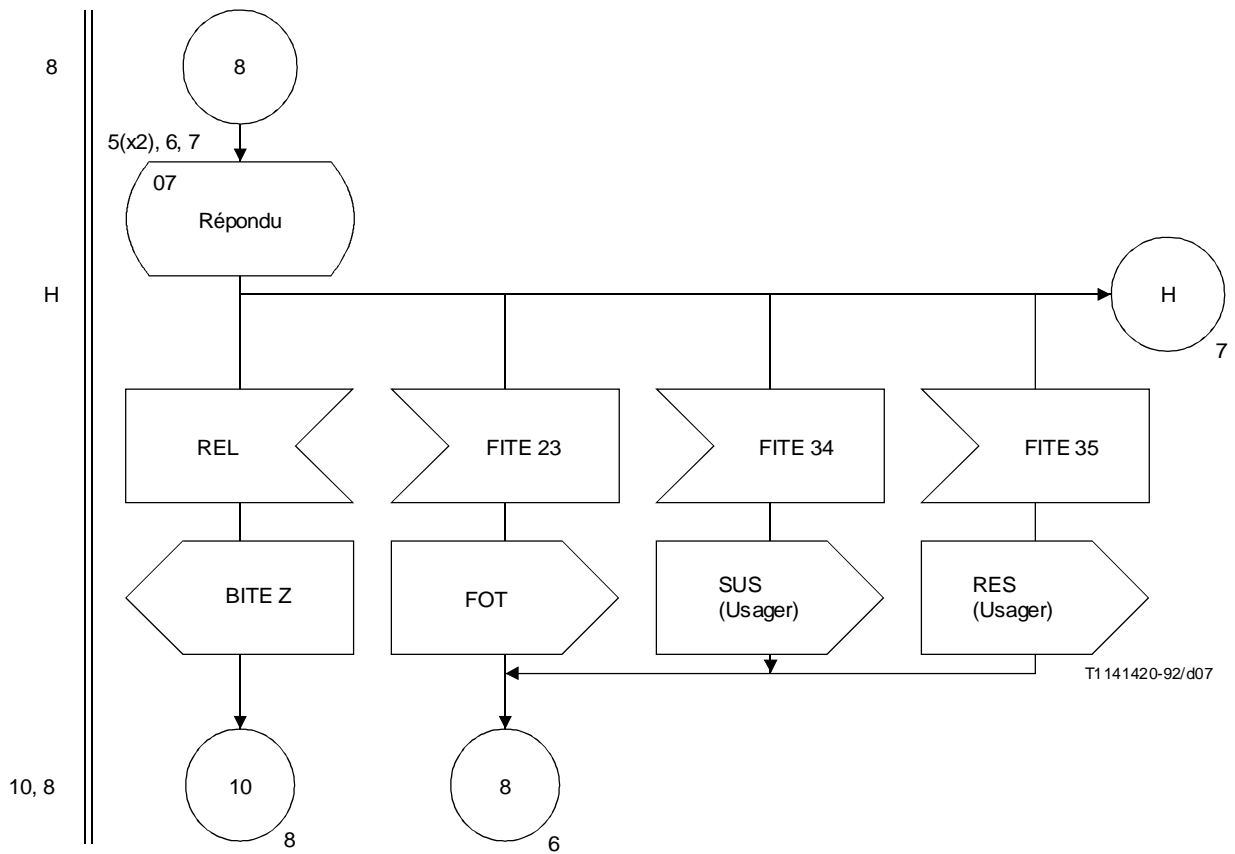
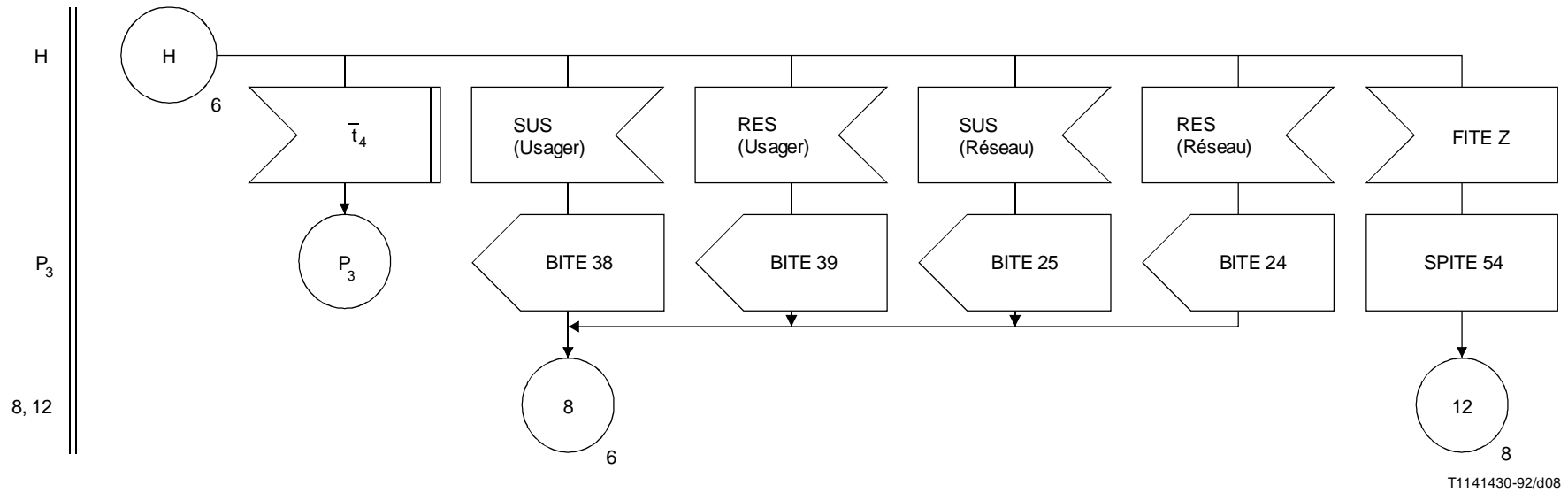


FIGURE 3/Q.627 (feuillet 6 sur 8)  
 Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)



T1141430-92/d08

FIGURE 3/Q.627 (feuillet 7 sur 8)  
 Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)

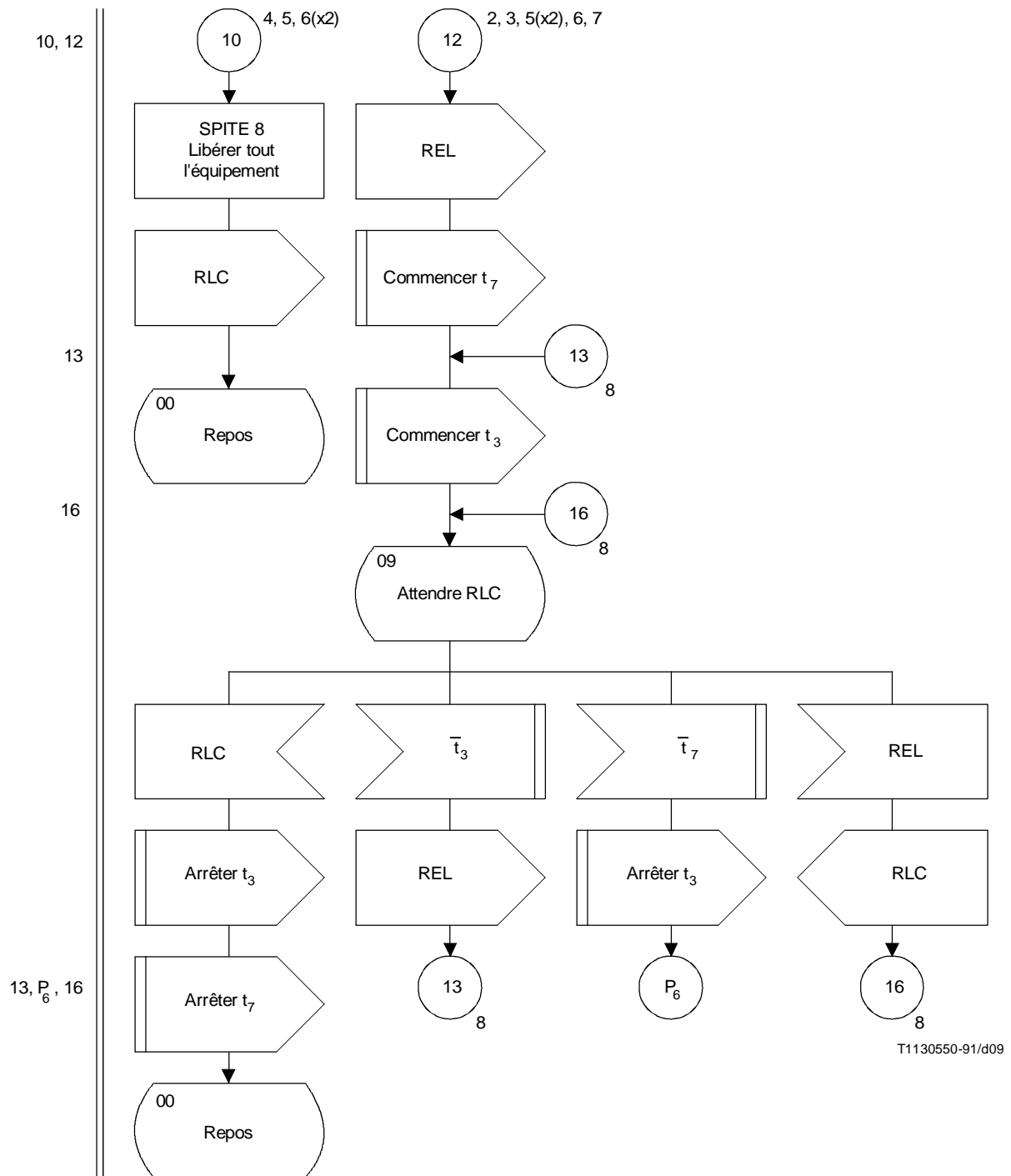


FIGURE 3/Q.627 (feuillet 8 sur 8)  
Système de signalisation n° 7 au départ (ISUP)